

## PLAN NATIONAL DE FORMATION

### ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION :

- CERTIFICATION DE SPÉCIALISATION SECTEUR SPORTIF – CSE2S
- UNITÉ FACULTATIVE SECTEUR SPORTIF – UF 2S → UF3S

**VENDREDI 13 MARS**

# QUESTIONS / RÉPONSES

PAR GROUPES RESTREINTS :

- Groupe 1 : Yann Gournay et Amelle Chouikh
- Groupe 2 : Melinda Lecoq et Richard Skarniak
- Groupe 3 : Nadège Lorenzon et Colette Henry
- Groupe 4 : Delphine Plancq et Véronique Eloi-Roux

# PROGRAMME du 13 Mars 2026

- **14h00 – 15h00** : Temps de questions/réponses
- **15h15** : Présentation des principaux éléments pour l'évaluation du CSE2S MAPS
- **15h45** : Présentation de l'UF3S
- **16h30** : Conclusion et points d'attention

# L'ÉVALUATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

AMELLE CHOUIKH

# PRESENTATION DE L'ÉVALUATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

**4 blocs de compétences** couvrant l'ensemble des dimensions du métier, ainsi que les modalités d'évaluation associées à chacun. Chaque bloc couvre un domaine clé du métier d'animateur sportif, de la conception de projets à la conduite de son parcours professionnel. Les compétences des quatre blocs sont articulées.

<b>Bloc</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Modalité d'évaluation</b>	<b>Coefficient</b>
1	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation	Dossier support + épreuve orale	Coef.2
2	Valoriser des activités et des projets	Support de présentation (1 ou 2 actions) + entretien	Coef.1
3	Concevoir, animer et évaluer des séances sportives	Mise en situation professionnelle entretien oral + dossier	<b>Coef.3</b>
4	Conduire son parcours professionnel	Portfolio + épreuve orale	Coef.1

# Evaluation en CCF

# Bloc 1 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

- Ce bloc évalue la capacité à **être acteur au sein d'une structure** et à savoir et à savoir fonctionner en équipe dans le champ du sport ou de l'animation. Il s'agit de concevoir des projets d'animation cohérents avec les objectifs de la structure, en mobilisant les ressources humaines et matérielles disponibles

- Travailler en équipe et s'intégrer dans une structure
- Concevoir des projets d'animation adaptés au public
- Mettre en œuvre les actions planifiées
- Respecter le cadre organisationnel de la structure

## Modalité d'évaluation

L'évaluation repose sur deux éléments complémentaires :

### Dossier support

Un dossier écrit présentant la conception et la mise en œuvre d'un projet d'animation réel

### Épreuve orale

Un entretien oral pour vérifier l'acquisition des compétences liées au projet présenté

Niveau 1 – Entrée dans la compétence	Niveau 2 – Appropriation en cours	Niveau 3 – Maîtrisé (niveau attendu)	Niveau 4 – Bien maîtrisé
<b>A.1.1 - Recueil d'informations en vue d'un état des lieux (Compétences C.1.1 et C.1.2)</b>			
Le candidat repère les grandes caractéristiques de son territoire et de l'environnement de la structure. Il identifie quelques acteurs et présente des éléments généraux sur les publics accueillis.	Le candidat décrit plusieurs caractéristiques du territoire (acteurs, population, environnement, lieux de pratique, mobilités). Il identifie différents publics et commence à analyser leurs besoins.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire ayant un impact sur la structure. Il présente au moins trois éléments (acteurs du sport/animation, collectivités, population, environnement, lieux de pratique, caractéristiques sociales et économiques, mobilités) et illustre leur impact par des exemples. Il décrit les publics visés, analyse leurs besoins et prend en compte les publics vulnérables ou en situation de handicap.	Le candidat réalise un état des lieux approfondi et structuré. Il croise les données territoriales et les besoins des publics pour dégager des enjeux de développement et anticiper l'évolution de l'offre de la structure.
<b>A.1.2 – Proposition de projets répondant à l'évolution des besoins (Compétences C.1.3 et C.1.4)</b>			
Le candidat identifie des moyens simples de recueil de la demande (échanges informels, observations) et propose une idée de projet en lien avec l'activité de la structure.	Le candidat mobilise plusieurs moyens de recueil (entretiens, questionnaires, analyse documentaire). Il présente des résultats partiels et formule un projet répondant aux besoins identifiés.	Le candidat caractérise différents moyens de recueil et sélectionne au moins un outil adapté, en justifiant son choix, notamment pour repérer les besoins liés à une situation de handicap. Il présente les résultats du recueil. Il élabore une proposition de projet précisant : public visé, besoins ou demandes, inscription dans l'offre existante, et ressources humaines, matérielles et financières mobilisables, dans le respect de la réglementation (droit à l'image, propriété intellectuelle, réseaux sociaux).	Le candidat articule finement les demandes des publics, les orientations de la structure et les dynamiques territoriales. Il propose un projet cohérent, argumenté et évolutif, intégrant pleinement les enjeux d'accessibilité, de partenariat et de développement.

## **Présentation du référentiel de compétences**

Chaque bloc est décliné en plusieurs compétences, avec 4 niveaux de maîtrise

2e outil d'évaluation pour venir confirmer le référentiel, ou usage à d'autres temps de l'accompagnement: définition de 4 niveaux de profil de candidats

Thématiques	Profil 1 (Fragile) 0 à 5	Profil 2 (Suffisant) 5 à 10	Profil 3 (Satisfaisant) 10 à 15	Profil 4 (Avancé) 15 à 20
<b>Profil du candidat</b>	Le candidat démontre une compréhension générale des enjeux mais peine à les appliquer de manière autonome.	Le candidat maîtrise les bases mais son travail manque parfois de précision ou d'approfondissement.	Le candidat maîtrise bien les processus et fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation.	Le candidat démontre une maîtrise complète, une grande autonomie et une capacité d'anticipation proactive.
<b>Recueil d'informations</b>	Il identifie quelques éléments du territoire sans analyse profonde. <i>Par exemple, il mentionne des caractéristiques géographiques sans les relier aux besoins réels de la structure.</i>	Il collecte les données mais manque de liens entre elles. <i>Par exemple, il décrit l'environnement de la structure mais sans faire le lien avec la stratégie globale de l'organisation.</i>	Il présente une analyse pertinente de son environnement. <i>Par exemple, il identifie les acteurs, les caractéristiques socio-économiques et les enjeux spécifiques pour la structure.</i>	Il réalise une analyse fine et stratégique. <i>Par exemple, il analyse non seulement les acteurs locaux mais aussi les tendances et perspectives d'évolution du secteur.</i>
<b>Identification des publics</b>	Il mentionne certains publics sans précision. <i>Par exemple, il cite un type de public (enfants, seniors) sans décrire leurs besoins spécifiques.</i>	Il identifie les besoins de manière générale. <i>Par exemple, il mentionne les besoins de différents groupes mais n'approfondit pas les particularités des publics vulnérables.</i>	Il analyse les besoins de manière détaillée, incluant le handicap. <i>Par exemple, il décrit en détail les besoins des jeunes en situation de handicap et propose des solutions adaptées.</i>	Il réalise une analyse approfondie et personnalisée. <i>Par exemple, il identifie les besoins à long terme des publics, y compris les jeunes adultes en situation de handicap.</i>
<b>Proposition de projets</b>	Sa proposition est superficielle et sans lien clair avec le territoire. <i>Par exemple, le projet proposé est peu détaillé et ne prend pas en compte les spécificités locales</i>	Il répond globalement aux besoins mais sans éléments différenciants. <i>Par exemple, il propose un projet standard sans prendre en compte les ressources spécifiques ou les risques.</i>	Le projet est bien structuré et adapté aux besoins. <i>Par exemple, il définit des objectifs mesurables et une gestion des ressources optimisée.</i>	Le projet est innovant et en phase avec la réalité. <i>Par exemple, il propose des stratégies pour maximiser les résultats en optimisant les ressources financières et humaines.</i>
<b>Planification et organisation</b>	Il évoque des étapes sans planification rigoureuse.	La planification est fonctionnelle mais reste classique.	Il montre une planification détaillée intégrant les priorités.	La planification est rigoureuse et inclut les impacts écologiques.

## Bloc 2 — Valoriser des activités et des projets

- Ce bloc porte sur la capacité à **promouvoir et communiquer** sur les événements et projets de la structure dans laquelle on évolue. Savoir valoriser son travail et celui de son équipe est une compétence essentielle dans le secteur sportif et de l'animation



### Communication et promotion

Concevoir des supports de communication (affiches, réseaux sociaux, flyers) pour mettre en avant les actions et événements de la structure.



### Valorisation des actions

Identifier et mettre en lumière les points forts d'un projet ou d'un événement pour en assurer la visibilité auprès des partenaires et du public.



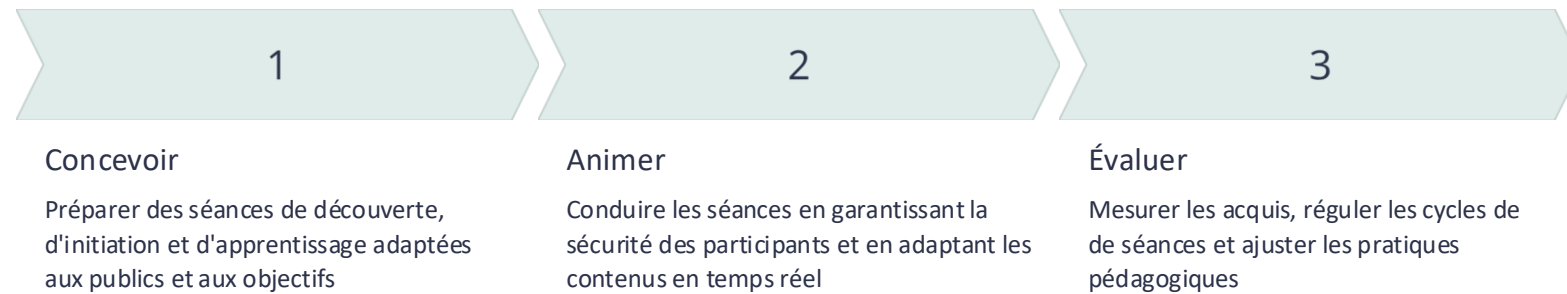
### Épreuve — Coef. 1

Présenter 1 ou 2 actions de valorisation à travers un support de présentation, suivi d'un entretien avec le jury.

# Bloc 3 — Concevoir, animer et évaluer des séances sportives

☆ COEFFICIENT 3 — ÉPREUVE PRINCIPALE

C'est le bloc central de la formation. Il évalue la **capacité à animer des séances** d'activités physiques et sportives en toute sécurité : les préparer, les conduire, les réguler et les évaluer, dans le cadre du projet de la structure.



## Modalités d'évaluation — Coef. 3

- **Mise en situation professionnelle** : animation d'une séance devant jury
- **Entretien oral** : prenant appui sur la mise en situation et sur un dossier pédagogique

## Pourquoi ce coefficient ?

L'animation de séances est le cœur du métier de l'animateur sportif. Ce bloc, noté avec un coefficient 3, reflète son importance dans la formation et dans l'exercice quotidien du métier. La maîtrise de la sécurité, de la pédagogie et de l'adaptation est ici fondamentale.

## Bloc 4 — Conduire son parcours professionnel

- Ces compétences renvoient ici à la capacité à **se connaître, se repérer et se projeter** dans l'environnement professionnel du secteur sportif. Il s'agit de construire une identité professionnelle solide et de savoir s'orienter dans un secteur en constante évolution.

### Se connaître

Identifier ses forces, ses axes de développement et ses motivations professionnelles pour construire un projet cohérent

### Se repérer

Comprendre les acteurs, les structures et les débouchés du secteur sportif en France pour s'y positionner efficacement

### Se projeter

Définir un parcours professionnel réaliste et ambitieux, en lien avec ses compétences acquises en formation



**Modalité d'évaluation — Coef. 1** : L'épreuve repose sur un **portfolio** rassemblant les traces et preuves du parcours du candidat, suivi d'une **épreuve orale** permettant d'en expliciter le contenu et les choix professionnels.

## En résumé ...

Le candidat doit préparer :

1. un dossier de 25 pages pour l'E1
2. deux actions de communication pour l'E2
3. un dossier sur son activité d'encadrement dans la structure d'animation (+ une vidéo commentée de son activité pour le ponctuel) qui prévoit une dernière partie des activités dites « nouvelles » pour l'E3
4. un portfolio des activités professionnelles dans le secteur sportif menées lors de sa formation + un document synthétique décrivant son projet professionnel pour l'E4

# Récapitulatif des évaluations des différents blocs de compétences CSE2S

Unités	CCF	Ponctuel	Support
E1	Exposé 10' Entretien 20'	Exposé 10' Entretien 20'	Dossier 25 pages maxi
E2	Exposé 10' Entretien 15'	Exposé 10' Entretien 15'	2 actions de communication
E3	<p><b>1<sup>ère</sup> partie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation séance 45' à 1h30</li> <li>- Échanges 20' dont 10' maxi de bilan par le candidat</li> </ul> <p><b>2<sup>nd</sup>e partie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien /dossier : 25'</li> <li>- Échanges sur activités nouvelles : 15' dont 5' de présentation par le candidat</li> </ul> <p>TOTAL entretien = 60' (dont 15' + animation de la séance in situ)</p>	<p><b>1<sup>ère</sup> partie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidéo commentée : 20'</li> <li>- Entretien Bilan vidéo 10'</li> </ul> <p><b>2<sup>ème</sup> partie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien / dossier 25'</li> <li>- Échanges sur activités nouvelles : 15' dont 5' de présentation par le candidat</li> </ul> <p>TOTAL entretien = 70' (dont 25' à disposition du candidat)</p>	Dossier 20 pages maxi
E4	Exposé 10' Entretien 10'	Exposé 10' Entretien 10'	Portfolio + Projet professionnel

# Points de vigilance

Au regard du **nombre** d'épreuves certificatives et de leurs **attendus respectifs** :

- **Nécessité d'ANTICIPER, en équipe, la planification des épreuves:**
  - Sur quelles **périodes** de l'année ? (entre décembre et mai pour l'épreuve E3, en fin d'année pour les épreuves E1, E2, E4)
  - Sur quelles **dates** précises ? (**dates individualisées par candidat** en lien avec le niveau de compétences acquis , les critères imposés par l'épreuve et le cycle CHOISI par l'élève)
  - Dans **quels lieux** ? (en structure pour E3 (multisites), en établissement pour E1, E2 et E4)
  - Par **quel(s) enseignant(s)** ?
  
- Nécessité d'associer le tuteur de stage : concertation à 3 - Elève/enseignant d'EPS/tuteur de stage – pour l'organisation de l'épreuve E3 (temporalité, choix de l'activité support et éventuellement du public)
  
- **Concevoir et éditer les convocations-élèves** et la **gestion « matérielle et humaine »** de l'organisation des épreuves en établissement (calendrier, réservation des salles, choix et convocation jurys, ...)
  
- Et en **amont et en complément** des épreuves certificatives, l'équipe devra **PREVOIR, ORGANISER et PLANIFIER les visites de suivi des élèves en stage** : en fonction de nos disponibilités (en dehors des heures de cours), sur des temps où l'élève est en structure (souvent en soirée, le samedi...), dans toutes les structures, pour informer, pour aider à former, pour co-construire, pour valider... (plus value de l'alternance) à l'aide d'OUTILS conçus.

# L'UNITÉ FACULTATIVE SENSIBILISATION AU SECTEUR SPORTIF – UF3S

EMMANUELLE LHUILLIER

VÉRONIQUE ELOI-ROUX

# De l'UF2S à l'UF3S : UF Sensibilisation au Secteur Sportif

## UF2S

- Correspondance avec UC1 et UC2 du BPJEPS
- Ouverte seulement pour certains bacs pour leur correspondance avec les compétences du BPJEPS
- Coloration des enseignements et des PFMP
- Ajout de 6 semaines de PFMP Secteur sportif / bac pro préparé (sauf AEPA)



### Retour d'expérience :

Lourdeur de la certification est signalée ; pression car validation de 2 UC du BPJEPS ; certains jeunes suivent la formation mais ne passent pas la certification.

# De l'UF2S à l'UF3S : UF Sensibilisation au Secteur Sportif

## UF2S

- Correspondance avec UC1 et UC2 du BPJEPS
- Ouverte seulement pour certains bacs pour leur correspondance avec les compétences du BPJEPS
- Coloration des enseignements et des PFMP
- Ajout de 6 semaines de PFMP SS / bac pro préparé (sauf AEPA)



### Retour d'expérience :

Lourdeur de la certification est signalée ; pression car validation de 2 UC du BPJEPS ; certains jeunes suivent la formation mais ne passent pas la certification.

## UF3S

- Déconnectée du BPJEPS
- Connectée au CSE2S (validation du bloc 4)
- Ouverte à tous les bacs pro.
- 1<sup>ère</sup> et Terminale
- Coloration des enseignements et des PFMP  
et/ou
- Expériences professionnelles massées ou filées, en structures sportives à hauteur de 60 heures sur les deux ans
- Construction de compétences du bloc 1 du CSE2S (projets) et construction du bloc 4
- Entraînement aux TEP et validation PSC (ou équivalent ) pour les jeunes qui se destinent au CSE2S ou au BPJEPS

# Unité Facultative Sensibilisation au Secteur Sportif (UF 3S)

## *Points communs avec l'UF2S*

Projet d'établissement

Co-intervention  
Marge d'autonomie de l'établissement  
**Horaire dédié au soutien au parcours**

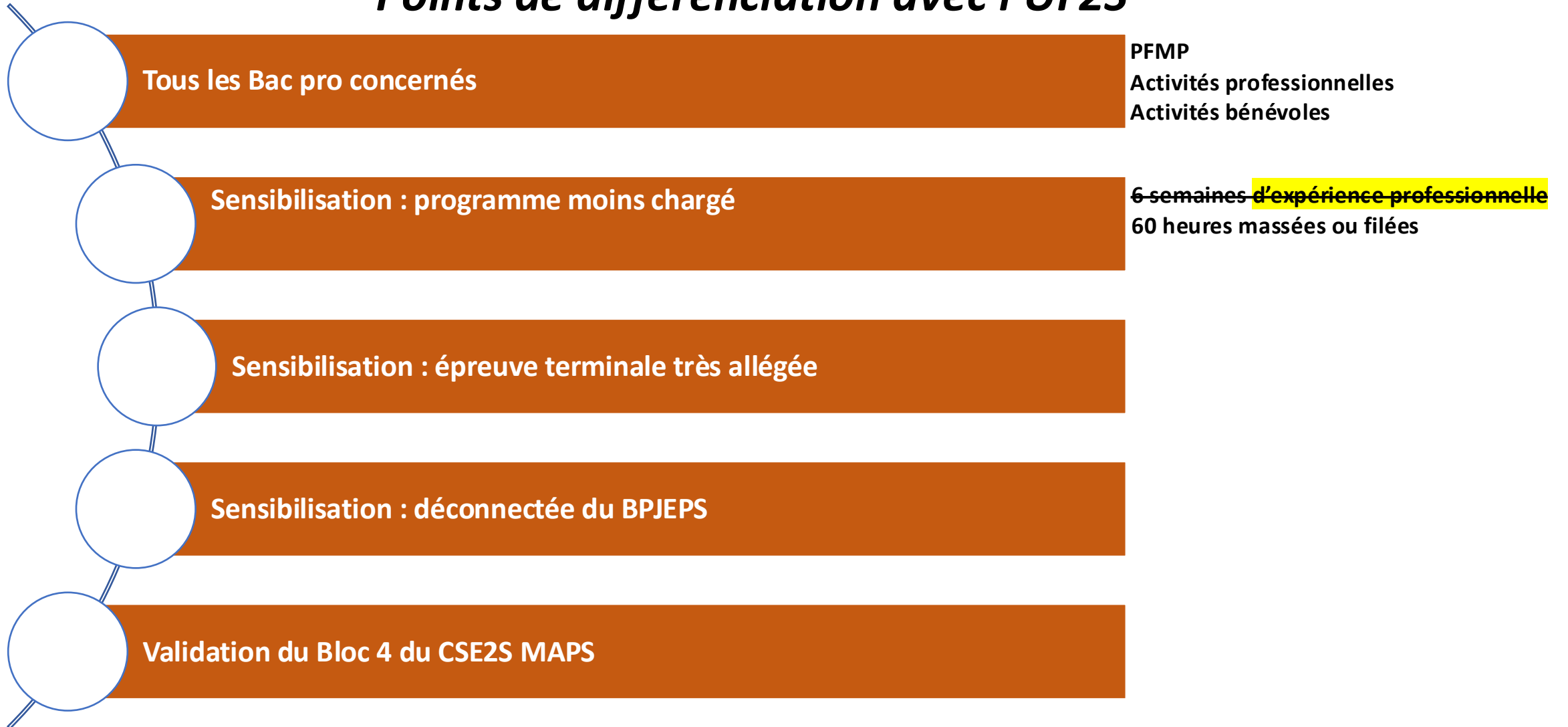
Pour élèves volontaires de Bac pro  
Quelques points supplémentaires pour les bacheliers

Biquelification

Formation scolaire  
En première et terminale du Bac Pro

# Unité Facultative Sensibilisation au Secteur Sportif (UF 3S)

## Points de différenciation avec l'UF2S



# UF3S

- **Arrêté du 20 février 2026**

9 articles.

Deux annexes :

- **Référentiel de compétences** --- Deux domaines : **Domaine 1 : S'inscrire dans une démarche de projet**

**Domaine 2 : Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif**

- **Définition d'épreuves** --- Épreuve orale à partir d'un dossier professionnel

Validation du bloc 4 du CSE2S

- **Note de service** (à paraître ...)

Tous les bacs professionnels sont concernés :

- coloration des PFMP et enseignements

et/ou

- ajout d'expériences spécifiques (tout type d'activités en structure sportive)

Importance des partenariats et d'heures dédiées

Précisions des savoirs associés aux compétences

Nécessité de préparer les exigences avant l'entrée en CSE2S ou en BPJEPS

Grille d'évaluation de l'épreuve

# Référentiel de compétences

## **Domaine 1 : S'inscrire dans une démarche de projet** **Compétences**

- Connaître les caractéristiques de son environnement (géographique, économique, matériel, ...)
- Identifier les différents acteurs et partenaires
- Connaître les différents publics et leurs besoins
- Participer à l'organisation d'un projet et à son bilan

### Résultats attendus

- Les leviers et les freins de l'environnement sont identifiés en fonction du projet envisagé
- Pour chaque type de public, les principales caractéristiques sont identifiées
- Les partenaires et acteurs du projet sont identifiés et sollicités si nécessaire
- La participation au projet est effective et efficace
- Le bilan du projet est formalisé

## **Domaine 2 : Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif**

### **Compétences**

- Inscrire son activité dans l'environnement du secteur sportif
- Identifier les interlocuteurs d'une structure sportive
- Formaliser son projet professionnel
- Assurer une veille des actions de formation et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel
- Repérer les opportunités d'emploi dans le secteur sportif

### Résultats attendus

- La participation aux différents événements d'information métier est active
- Les règles de travail sont respectées
- La posture est adaptée
- L'investissement dans le collectif est reconnu
- Le projet professionnel est cohérent et réalisable
- Les différents métiers du secteur sportif sont identifiés
- Les différentes certifications sont identifiées
- Des opportunités d'emploi sont identifiées
- Les différentes possibilités de parcours sont perçues : insertion ou poursuite d'études

# Référentiel de compétences

## **Domaine 1 : S'inscrire dans une démarche de projet** **Compétences**

- Connaître les caractéristiques de son environnement (géographique, économique, matériel, ...)
- Identifier les différents acteurs et partenaires
- Connaître les différents publics et leurs besoins
- Participer à l'organisation d'un projet et à son bilan

### Résultats attendus

- Les leviers et les freins de l'environnement sont identifiés en fonction du projet envisagé
- Pour chaque type de public, les principales caractéristiques sont identifiées
- Les partenaires et acteurs du projet sont identifiés et sollicités si nécessaire
- La participation au projet est effective et efficace
- Le bilan du projet est formalisé

**+ S'entraîner aux TEP !**

PNF -12 et 13 mars 2026

## **Domaine 2 : Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif** **Compétences**

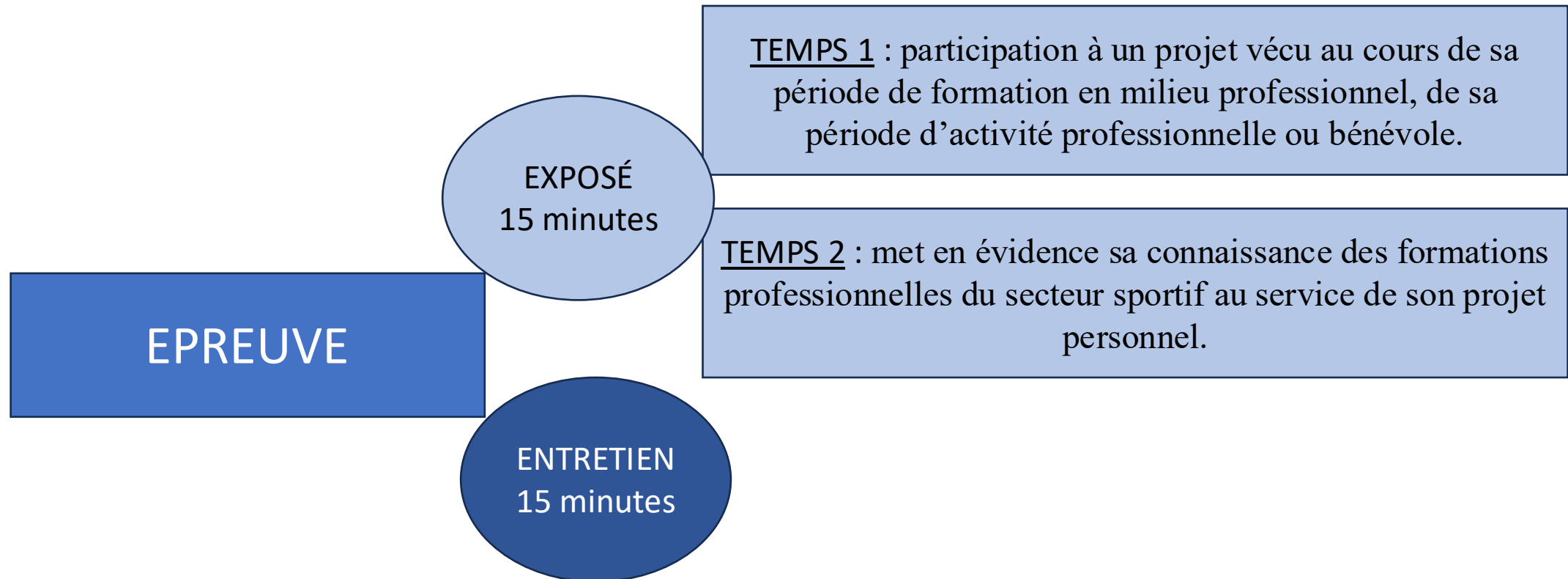
- Inscrire son activité dans l'environnement du secteur sportif
- Identifier les interlocuteurs d'une structure sportive
- Formaliser son projet professionnel
- Assurer une veille des actions de formation et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel
- Repérer les opportunités d'emploi dans le secteur sportif

### Résultats attendus




- La participation aux différents événements d'information métier est active
- Les règles de travail sont respectées
- La posture est adaptée
- L'investissement dans le collectif est reconnu
- Le projet professionnel est cohérent et réalisable
- Les différents métiers du secteur sportif sont identifiés
- Les différentes certifications sont identifiées
- Des opportunités d'emploi sont identifiées
- Les différentes possibilités de parcours sont perçues : insertion ou poursuite d'études

# Evaluation

- Epreuve orale durant laquelle le candidat témoigne des compétences développées dans le cadre de son parcours de formation en s'appuyant sur un dossier professionnel.



# Articulation de la filière voie pro. secteur sportif

UF3S		CSE2S
Domaine 1 : S'inscrire dans une démarche de projet		Construit le pôle 1 : <b>Conception et mise en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b>
		Pôle 2 : <b>Valorisation des activités et des projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b>
		Pôle 3 : <b>Conduite de son parcours professionnel dans le secteur sportif</b>
Domaine 2 : Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif		Pôle 4 : <b>Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif</b>
TEP + PSC		Permet l'entrée en formation

# Les équivalences

- Arrêté du 18 Novembre 2024, portant équivalence avec le ou les blocs de compétences communs (BC1 et BC2) du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

	BC (*) 1	BC (*) 2
UC (*) 1 et 2 du BPJEPS (*) spécialité « animateur » ou « éducateur sportif »	X	Allègement de formation (**)
MC (*) animation gestion de projets dans le secteur sportif RNCP30833	X	Allègement de formation (**)
Unité professionnelle facultative « secteur sportif » délivrée par le ministère de l'éducation nationale	X	Allègement de formation (**)
BC 2 du TFP (*) Educateur de handball RNCP38917BC02	Allègement de formation (**)	X

# Les équivalences

- Arrêté du 18 Novembre 2024, portant équivalence avec le ou les blocs de compétences communs (BC1 et BC2) du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

	BC (*) 1	BC (*) 2
UC (*) 1 et 2 du BPJEPS (*) spécialité « animateur » ou « éducateur sportif »	X	Allègement de formation (**)
MC (*) animation gestion de projets dans le secteur sportif RNCP30833	X	Allègement de formation (**)
Unité professionnelle facultative « secteur sportif » délivrée par le ministère de l'éducation nationale	X	Allègement de formation (**)
BC 2 du TFP (*) Educateur de handball RNCP38917BC02	Allègement de formation (**)	X

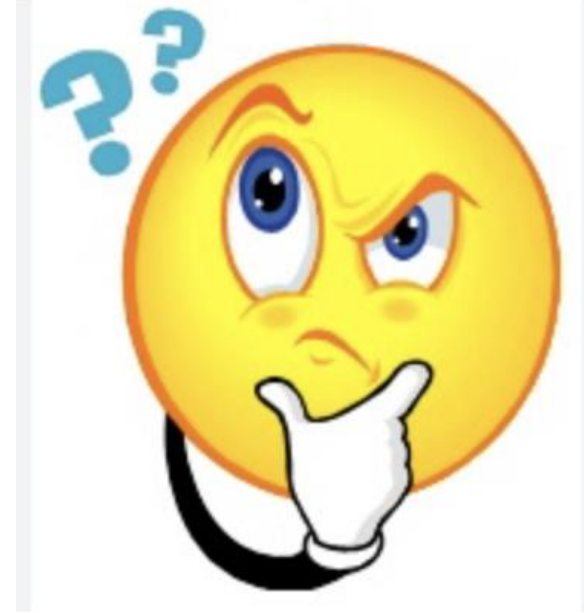
UF2S

Equivalence avec bloc 1 du BPJEPS et allègement de formation bloc 2

UF3S

Aucune équivalence avec le BP JEPS

# DES QUESTIONS ?



# Conclusion et points d'attention

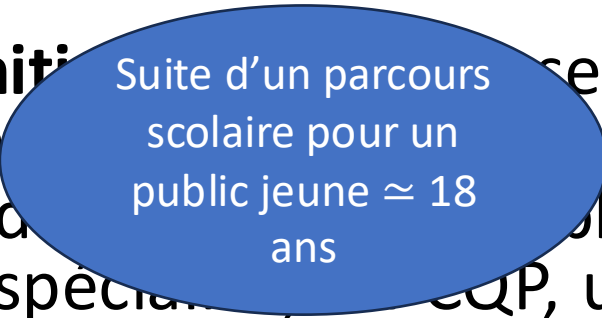
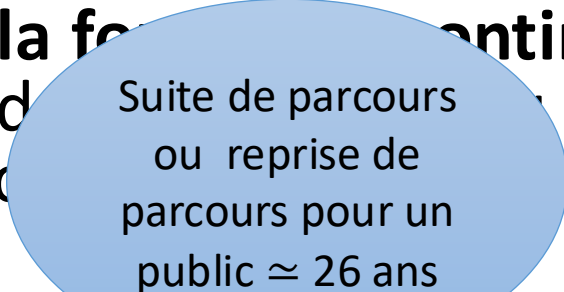
# Articulation entre les diplômes MAPS

- **L'UF3S** pour la **formation initiale** parallèlement à la préparation de son baccalauréat --- sensibilisation au secteur sportif
- **Le CS E2S MAPS** prioritairement pour la **formation initiale**, qui s'adresse à des **bacheliers** (professionnels en priorité) et dont la formation s'organise dans les lycées. Gratuite pour le candidat car inscrit dans le service public d'éducation. Possibilité de poursuivre vers un BPJEPS spécialisé, un CQP, un DEUST, etc.
- **Le BPJEPS MAPST** pour la **formation continue**, qui s'adresse à tous et dont la formation s'organise dans les Creps ou des OF privés. Payante pour le candidat mais souvent compensée par des aides.

# Articulation entre les diplômes MAPS

- L'UF3S pour la **formation initiale** parallèlement à la préparation de son baccalauréat --- sensibilisation au secteur sportif
- Le CS E2S MAPS prioritairement pour la **formation initiale**, qui s'adresse à des **bacheliers** (professionnels en priorité) et dont la formation s'organise dans les lycées. Gratuite pour le candidat car inscrit dans le service public d'éducation. Possibilité de poursuivre vers un BPJEPS spécialisé, un CQP, un DEUST, etc.  
**Mêmes prérogatives d'exercice du métier**
- Le BPJEPS MAPST pour la **formation continue**, qui s'adresse à tous et dont la formation s'organise dans les Creps ou des OF privés. Payante pour le candidat mais souvent compensée par des aides.

# Articulation entre les diplômes MAPS

- L'UF3S pour la **formation initiale** parallèlement à la préparation de son baccalauréat --- sensibilisation au secteur sportif
- **Le CS E2S MAPS** prioritairement pour la **formation initiale** des **bacheliers** (professionnels en priorité) et dont la formation se déroule dans les lycées. Gratuite pour le candidat car inscrit dans un établissement d'enseignement public d'éducation. Possibilité de poursuivre vers un BPJEPS spécialisé, un DEUST, etc.  
 Suite d'un parcours scolaire pour un public jeune  $\approx$  18 ans
- **Le BPJEPS MAPST** pour la **formation continue**, qui s'adresse à tous et dont la formation s'organise dans des OF privés. Payante pour le candidat mais souvent couverte par des aides.  
 Suite de parcours ou reprise de parcours pour un public  $\approx$  26 ans

# Articulation entre les diplômes MAPS

- L'UF3S pour la **formation initiale** parallèlement à la préparation de son baccalauréat --- sensibilisation au secteur sportif

Seul diplôme (générique) proposé en scolaire

- **Le CS E2S MAPS** prioritairement pour la **formation initiale** des **bacheliers** (professionnels en priorité) et dont la formation se déroule dans les lycées. Gratuite pour le candidat car inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public. Possibilité de poursuivre vers un BPJEPS spécialisé, un DEUST, etc.

Suite d'un parcours scolaire pour un public jeune  $\approx 18$  ans

- **Le BPJEPS MAPST pour la formation continue**, qui s'adresse à tous et dont la formation s'organise dans des OF privés. Payante pour le candidat mais souvent couverte par des aides.

Suite de parcours ou reprise de parcours pour un public  $\approx 26$  ans

## Précisions nécessaires ...

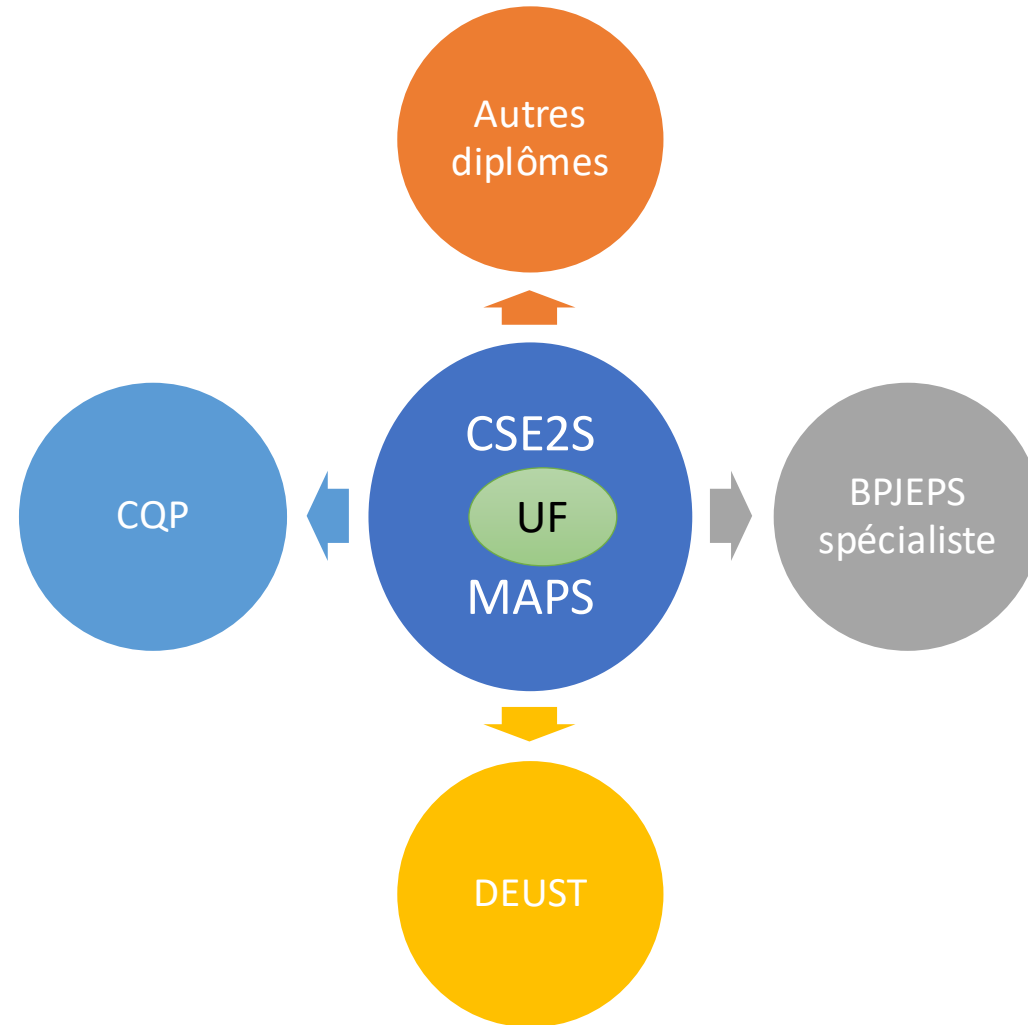
- Les jeunes de ces formations ont tous une appétence pour le secteur sportif ;
- Les jeunes en CS E2S sont tous « sportifs » ;
- Les jeunes diplômés CS E2S ont les compétences requises pour encadrer en structure en autonomie ;
- Les enseignants qui les encadrent sont des professeurs d'EPS, exigeants et expérimentés en grande collaboration avec les entraîneurs, les tuteurs en structure d'accueil.
- Le déploiement de la filière est prudent ...

# Une nouvelle professionnalité pour les enseignants d'EPS

- De « enseigner une discipline » à « former dans la voie professionnelle » ;
- Partenariats, interdisciplinarité ;
- Suivi et évaluations des élèves en stage ;
- Déconstruire son regard de professeur EPS ...

→ formation et accompagnement nécessaires

# UF 3S et CSE2S MAPS : le début d'une aventure ...



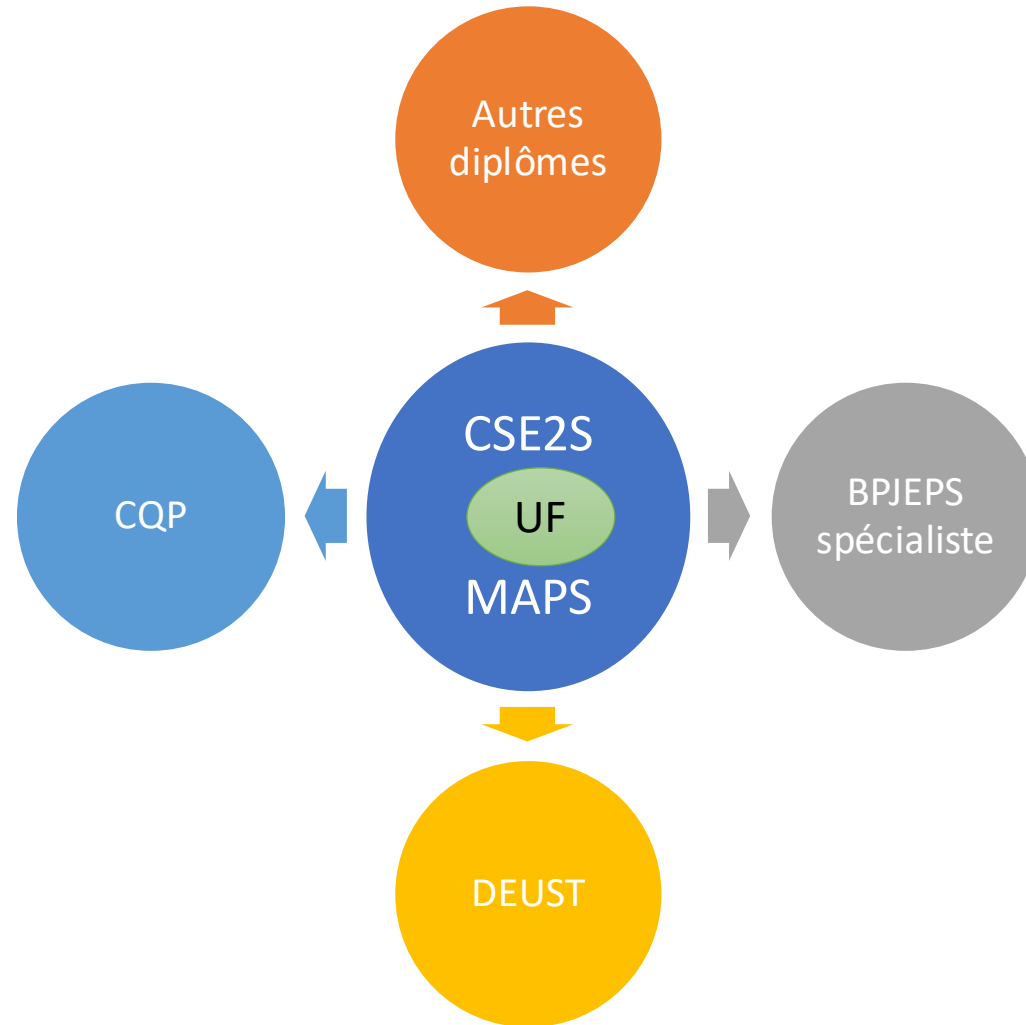
# UF 3S et CSE2S MAPS : le début d'une aventure ...

Quelques points d'attention à anticiper

Relayer un accompagnement dans les académies

Avec nos collègues Drajes

Mutualiser, échanger entre établissements



Organisation des enseignements à définir

Priorité à la qualité de la formation due aux élèves

Suivre les cohortes pour connaître leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études

# Devenir des élèves issus de MCE2S, enquête de novembre 24

25 établissements ont certifié des candidats en juin 2024

## Session 2024

140 candidats se sont présentés à l'examen  
(156 s'y étaient inscrits)  
taux de réussite = 89 %

Suivi de ceux qui ont réussi

## Insertion professionnelle : 56% des lauréats

- 19% de lauréats sont en possession de la carte professionnelle
- 44% des lauréats se sont insérés dans le secteur sportif (11 CDI, 17 CDD)
- 56% des lauréats se sont insérés dans le monde professionnel (secteur sportif + autres secteurs)

## Poursuite d'étude : 34% poursuivent des études

- 6% poursuivent des études en STAPS
- 4% poursuivent vers un autre BPJEPS
- 8% poursuivent dans une filière en lien avec le sport
- 16% poursuivent des études en dehors du secteur sportif

18%

Pas  
d'informations  
sur 10% de  
lauréats

# Devenir des élèves issus de MCE2S, enquête de novembre 24

25 établissements ont certifié des candidats en juin 2024

## Session 2024

140 candidats se sont présentés à l'examen  
(156 s'y étaient inscrits)  
taux de réussite = 89 %

Suivi de ceux qui ont réussi

Après 3  
mois  
seulement

## Insertion professionnelle : 56% des lauréats

- 19% de lauréats sont en possession de la carte professionnelle
- 44% des lauréats se sont insérés dans le secteur sportif (11 CDI, 17 CDD)
- 56% des lauréats se sont insérés dans le monde professionnel (secteur sportif + autres secteurs)

## Poursuite d'étude : 34% poursuivent des études

- 6% poursuivent des études en STAPS
- 4% poursuivent vers un autre BPJEPS
- 8% poursuivent dans une filière en lien avec le sport
- 16% poursuivent des études en dehors du secteur sportif

18%

62 % dans le sport : insertion ou poursuite d'études  
38 % hors du sport

Pas  
d'informations  
sur 10% de  
lauréats

# Bon courage à toutes et à tous

## Un grand merci pour eux !



# MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS POUR VOTRE ATTENTION

AU 10 JUIN 2026 !

Bon courage pour la mise en place de vos formations

Possible de partager vos questions : [via le lien ...](#)

BONNE SOIRÉE

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**AU 10 JUIN 2026 !**

- Emmanuelle Lhuillier et Tracy Toussaint pour la DGESCO

## Cinq inspectrices et inspecteur :

- Véronique Eloi- Roux, IGESB
- Amelle Chouikh, IA-Dordogne Metz
- Colette H..., acad. Lille
- Delph..., acad. Lille
- Richard..., EPS, académie de Strasbourg

IMMENSE MERCI

## Trois enseignants d'EPS

- Yann Gournay, Lycée Senez - Henin-Beaumont (acad. Lille)
- Melinda Le Coq, Lycée Rosa Parks – Rostrenen (acad. Rennes)
- Nadège Lorenzon, Lycée Amélie Zucher – Wittelsheim (acad. Strasbourg)

BONNE SOIRÉE

PNF –12 et 13 mars 2026

